

- **Mildiou : des taches de mildiou mais aussi quelques foyers ont été signalés depuis trois semaines en parcelles sur l'ensemble de la région.**

**L'environnement étant contaminé, il convient d'éviter les irrigations en fin de journée qui rajoutent une période à risque à l'humidité nocturne naturellement présente sur la parcelle.**

**Avec le temps chaud et ensoleillé, le risque est retombé en cette fin de semaine.**

### MILДИОU

#### Observations sur le réseau

Des taches de mildiou ont régulièrement été observées depuis trois semaines en parcelles sur le secteur Beauce mais **ces symptômes ont été généralement bien maîtrisés, la situation est maintenant stabilisée et le retour de conditions séchantes pour les 8 jours à venir vont stopper l'expansion de la maladie.**

Pour les parcelles déjà touchées par le mildiou : attention à respecter les cadences (resserrer à 5 jours en cas de forte pression sur les parcelles encore en croissance active) et faire très attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.

#### Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

##### **Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®**

**Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
  - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
  - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la contamination.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

**Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-Infos : [http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste\\_fiches.php?fiche=var&type=001](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001)**

#### Situation au 22 Juin 2018

**Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a encore été théoriquement atteint ces derniers jours sur de nombreux secteurs mais la réserve de spores a fortement régressé et les conditions séchantes (soleil et vent) annoncées ces prochains jours ne devraient pas engendrer de nouvelles contaminations.**

Département	Stations météo	Niveau de risque au 22/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint depuis le 22/06	Seuil indicatif de risque du 22/06 au 24/06			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	nul	Le 19 et 21/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.6
	Chartres (2h)	nul	-	NON	NON	NON	0.6
	Guillonville (6h)	nul	Le 19/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.6
	Louville (6h)	nul	Les 10/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.2
	Pré-Saint-Evroult (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.4
	Viabon (6h)	nul	Les 19 et 21/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.4
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	nul	Le 20/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.5
	Ouzouer le Marché (6h)	nul	Le 19/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	1.2
	St Léonard en Beauce (6h)	nul	-	NON	NON	NON	1.5
Loiret (45)	Amilly (5h)	nul	-	NON	NON	NON	1.5
	Boisseaux (4h)	nul	Les 19 et 21/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0
	Férolles (4h)	nul	Les 19,20 et 21/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0
	Gien (4h)	nul	Les 19 et 21/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0
	Outarville (9h)	nul	Le 19 et 21/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.4
	Pithiviers (6h)	nul	Le 19 et 21/06 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.4

\* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

## Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps ensoleillé, chaud et venteux est attendu jusqu'à jeudi de la semaine prochaine.

Ce beau temps qui s'installe est très défavorable au mildiou, mais avec le retour des irrigations il convient de rester vigilant sur les parcelles avec un historique de mildiou ou proche d'anciens foyers.

### Analyse du risque :

**Dans tous les secteurs le niveau de risque est retombé.**

**Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint sur l'ensemble de la Région pour les 3 jours à venir.**

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINE POM ALI IANCE SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018